

BUREAU VERITAS

CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

définie par le Secrétariat Général à l'Aviation Civile

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. Le non respect des consignes de navigabilité entraîne la suspension de la validité du Certificat de Navigabilité (voir arrêté sur les conditions de navigabilité des aéronefs civils).

MORANE SAULNIER MS 760 PARIS I, IA, II

La bielle de commande de direction Réf. 0176-27-1-191 en alliage léger, située entre les couples 5 et 10 est à remplacer au plus tard à la prochaine visite de 300 heures par une bielle en acier Réf. 0176-27-1-218.

Le Morane Service N°45 traite du même sujet.

Date : 8. 10. 64

Matériel : M. S. 760 "PARIS"

Références : 22-3